

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD ARTOIS
 Communauté de Communes du SUD ARRAGEOIS
 Exécution du Budget Annexe « Cellules Commerciales »
Délibération 2013-60 du 22 Mars 2013

**DELIBERATION DU
 CONSEIL DE COMMUNAUTE
 sur le Compte Administratif
 sur le Compte de Gestion
 sur l'affectation des Résultats**

Nombre de Membres en exercice 85
 Nombre de membres présents : 61
 Nombre de suffrages exprimés : 59
 Votes Contre 0 Pour 59

Le Conseil de Communauté, réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, délibérant sur le Compte Administratif 2012 dressé par Monsieur Gérard DUE, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le Compte de Gestion dressé par le Comptable, visé et certifié par l'Ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la Comptabilité Administrative,

1°/ lui donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| LIBELLE | FONCTIONNEMENT | |
|----------------------------------|---------------------|----------------------|
| | DEPENSES OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT |
| Résultats reportés | - | |
| Part affectée à l'investissement | - | |
| Opérations de l'exercice | 34 571.90 | 37 112.86 |
| TOTAUX | 34 571.90 | 37 112.86 |
| RESULTAT DE CLOTURE | - | 2 540.96 |

Besoin de financement
 Excédent de financement

Restes à Réaliser DEPENSES
 Restes à Réaliser RECETTES

Besoin total de financement
 Excédent total de financement

| DEPENSES OU DEFICIT | INVESTISSEMENT | |
|---------------------|---------------------|----------------------|
| | DEPENSES OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT |
| 528 807.04 | | |
| 31 083.79 | | 492 605.77 |
| 559 890.83 | | 492 605.77 |
| 67 285.06 | | |

67 285.06

0
 0

64 744.10

| DEPENSES OU DEFICIT | ENSEMBLE | |
|---------------------|---------------------|----------------------|
| | DEPENSES OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT |
| 528 807.04 | | |
| - | | 529 718.63 |
| 65 655.69 | | 529 718.63 |
| 594 462.73 | | 529 718.63 |
| 64 744.10 | | |

2°/ Constate les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le Compte de Gestion dressé par le Comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve,

3°/ reconnaît la sincérité des Restes à Réaliser,

4°/ arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en Euros,

5°/ Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

2 540.96

au compte 1068 (recettes d'investissement)
 au compte 002 (Excédent de fonctionnement reporté).

Ont signé au registre des délibérations tous les membres en exercice à l'exception de : M.J. MAHIEU qui a été suppléé par M. B. DENNE, M. Ph. LEFORT qui a été suppléé par M. D. LEMAIRE, Mme D. TABARY qui a été suppléée par Mme A. GILLION, M. J. ELLEBOUDT qui a été suppléé par M. Cl. FOURNET, M. D. DELEPLACE qui a été suppléé par M. Ph. SAUVAGE, M. P. MACHUT qui a été suppléé par M. Michel LALISSE

M. J.M. BLAISE a donné pouvoir à M. M. BLONDEL
 Mmes O CONSTANT – M LACMENT - Ch LECTEZ

MM. Y. MARECHAL – Y. BONNERRE – JM PLESSIET – L CORBEAU – S NACRY - R DELOBELLE – J FORESTIER – J Ch DERUE – Y LEDIEU – X LEROUX – L ANTINORI - G TRANNIN – J P POUTRAIN – J VASSEUR – J.M BLAISE – M POUILLAUDE – J BESCAMPS – D BEDU – M DELAUTURE – H BASSEZ – G RICAUX

Direction des Collectivités Locales



16 MAI 2013

ARRIVÉE